

El Watan

-- Archives - 2008 - 2008-05 - 2008-05-27 --

2008-05-27

**D'lit de
' ;culte
non
musulman ;**

Faut-il brer Habiba
K. ?

Arezki A't Larbi
mardi 27 mai 2008

Les violations récurrentes des libertés viennent d'atteindre un seuil intolérable. La dernière en date est un procès en sorcellerie qui a eu pour théâtre le palais de justice de Tiaré. La victime, une femme de 37 ans, risque 3 ans de prison ferme pour droit de chrétienté.

C'est la peine requise, le 20 mai, par le procureur de la République (sic), qui l'accuse de « pratiquer un culte non musulman sans autorisation ». Pour justifier la croisade contre un prétendu prosélytisme évangélique, les autorités invoquent la loi du 28 février 2006. Le procès de Habiba K. a pourtant vu d'humiliantes persécutions pour droit de culte, sans autre base légale que l'arbitraire officiel banni par des effluves sacrés. Aux jeux olympiques de la mauvaise foi, le ministre des Affaires religieuses serait médaille d'or. Prénant un discours d'ouverture vers l'étranger, il jure que « la liberté de culte est garantie par la Constitution », omettant toutefois d'ajouter : « A condition de ne pas l'exercer ! » Pour l'opinion nationale, il sort de la naphthaline la bonne vieille théorie du complot. Plume au garde-à-vous, la presse nationale-islamiste signale, ici et là, des escadrons d'évangélistes américains crapahutant dans les villages de montagne pour convertir de jeunes âges coups de dollars et de visas, et préparer ainsi le terrain à l'intervention des GI's ! Dans les faits, la réalité est plus triviale. A Tiaré, on a arrêté une jeune femme en possession de redoutables pièces conviction : des bibles ! N'eut-elle la perversion qui a transformé des institutions républicaines en bras armé de l'inquisition, cette capture pittoresque des forces de l'ordre aurait prêté à sourire. Devant le tribunal, le procès tourne à la farce, revêtant une nouvelle fois les dessous d'une justice sous influence qui se couche au gré des fantasmes du sârail. Alors que le magistrat a pour rôle de dire le droit, voilà qu'il se métamorphose en directeur de conscience, lançant des fatwas d'indignité et prêchant des conversions à rebours. Pour empêcher les journalistes de témoigner de cette ignominie, le juge décide, à la demande du procureur, de confisquer leurs carnets de notes ! Pitoyable réaction de notables de province qui réalisent brusquement que leurs dérapages de Pieds Nickelés risquent de plomber une carrière jusque-là prometteuse. Dans ce climat de reddition idéologique qui a consacré le triomphe de l'obscurantisme au nom d'une conciliation fraternelle, même les « élites éclairées » ont fini par abdiquer leur devoir de vigilance pour se confondre en gémissements devant les nouvelles règles du jeu. Là où il s'agit de réaffirmer avec force la liberté de conscience, des exécutifs de bistrot invoquent la « tolérance de l'Islam envers les gens du livre » pour concéder aux pratiquants de « cultes non musulmans » quelques strapontins de sous-citoyens. Briguant la palme du grotesque, ils présentent Habiba K., sans l'avoir jamais rencontrée, comme une menace géostratégique (!), une Mata Hari du goupillon émergeant aux caisses noires de la CIA et du Mossad, dont la pratique spirituelle ne serait qu'une tenue de camouflage pour ébranler les peuples musulmans. Vingt ans après la tragédie d'octobre 1988, le pays peine à exorciser ses vieux démons, et consacrer les libertés écrasées par le rouleau compresseur des arrangements claniques et des recompositions de sârail. Au nom de l'état d'urgence qui couvre bien des turpitudes, les institutions sont verrouillées, les manifestations interdites, les partis d'opposition laminés, les journalistes libres bâillonnés, les syndicalistes autonomes matraqués, la spiritualité soumise à licence. Cette mise au pas de la société est grosse de risques. Elle a déjà enfanté l'armée gâneralisée comme ultime moyen d'expression, la tragédie des « harraga » qui finissent en prison lorsqu'ils échappent à la mort, et plus grave encore, des affrontements communautaires. Pour conjurer « l'ordre nouveau » des cagouleurs, qui préparent dans l'ombre de terribles guerres ethniques, tribales et religieuses, il n'y a aucun miracle à attendre de l'Occident, ni des « segments modernistes » du sârail. L'heure est à la

mobilisation, autonome et déterminée, pour imposer les libertés fondamentales aux tentatives fascistes, la pluralité de nos convictions, l'unicité de pensée, et le respect de nos différences. L'uniformisation sclérosante. Avant d'affronter d'hypothétiques menaces étrangères, rappelons haut et fort que les chrétiens algériens sont d'abord des citoyens. Et dans une République, les citoyens sont tous soumis aux mêmes lois, qu'ils soient musulmans malékites, ibadites, chiites, agnostiques, catholiques, protestants, juifs, bouddhistes, ou athées... Tout comme ils ont droit au même respect de leurs convictions et à la pratique libre de leur culte, tant qu'ils ne les imposent pas aux autres par la contrainte. La « christianophobie » qui a réduit les non-convertis à vivre leur foi dans la clandestinité n'est, en fin de compte, qu'une diversion de faux votes et de vraies canailles visant à occulter la jonction de l'autoritarisme officiel avec l'intégrisme sanguinaire recyclé. D'abord consommée dans les coulisses du sérail, cette sainte alliance s'affiche désormais au grand jour. Devant le gotha national-islamiste réunis jeudi dernier à la place des Martyrs d'Alger, le Premier ministre en uniforme de grand calife a déclaré que le Coran « représente la Constitution de la société algérienne ! » Un coup d'Etat sur tapis vert qui n'a suscité aucune réaction d'indignation. Dans la sphère privée, toutes les croyances sont respectables. Instrumentalisées à des fins politiques, toutes les religions sont potentiellement liberticides et peuvent engendrer de terribles drames et des fleuves de sang. Aux persécutions en cours, répondent, outre Méditerranée, les vociférations de l'extrême droite qui exigent, avec une certaine logique, il faut le reconnaître, l'application du principe de réciprocité. Les Algériens ont-ils prohibé la Bible ? Interdisons le Coran. Ils ferment-ils les églises ? Détruisons les mosquées. Ils expulsent-ils des prêtres ? Renvoyons Dalil Boubekour, le recteur de la Mosquée de Paris, à son douar d'origine. En dépit des apparences, « croix et croissant gammés » se rejoignent en fin de compte dans un même combat : celui de l'intolérance, de l'exclusion et de la haine. Un signe d'espoir, « l'appel à la tolérance et aux respects des libertés », publié en mars dernier par un groupe d'intellectuels algériens, a recueilli plus de 2500 signatures. Dépouillant leurs divergences, ils ont dénoncé les violations des libertés démocratiques, réaffirmé le droit de chacun de pratiquer le culte de son choix, ou de ne pas pratiquer, proclamant ainsi cette farouche volonté de vivre ensemble, dans le respect de chacun. Des dizaines de personnalités maghrébines, françaises et européennes ont soutenu cette initiative. En attendant d'autres formes de lutte plus déterminées, mais toujours pacifiques, les regards sont braqués sur le tribunal de Tiaret, où se joue le sort d'une femme, coupable d'avoir prié sans l'autorisation des gardiens du temple. Quel que soit le verdict qui sera prononcé, Habiba K. est déjà un symbole de courage et de liberté.